



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de VILLE-LA-GRAND

Séance du 5 février 2024

Date de convocation :

3 0 JAN. 2024

Date d'affichage :

Réception en Sous-
Préfecture :

Nombre de conseillers en exercice : 29 – Présents : 24 – Votants : 26

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLE-LA-GRAND, dûment convoqué, s'est réuni, en séance obligatoire, à la Mairie de VILLE-LA-GRAND, sous la présidence de Madame Nadine JACQUIER, Maire.

MEMBRES PRESENTS : JACQUIER Nadine, MILLERET Marie-Jeanne, TROLAT Hervé, CLAUDE Josette, CAVAZZA Paola, LUY Jean-Claude, SCHIERZ Richemène, ROPHILLE Pascal, ALEXIS Pierre, LAPERROUSAZ Maurice, PERILLON Marcel, LETESSIER Alain, LANGLOIS Odile, D'ALIMONTE Concetta, ALIX Juliette, LAMOINE Philippe, BONTEMPS Johann, PAULMIER Léa, TIKHONOV Léon, DE CHIARA Daniel, GHALEM DEBIEVE Samia, FERNEX Coralie, MANIGAULT Monique, CHEVALLEY Jean-Marc

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : FREROT Bernadette (pouvoir à TROLAT Hervé), MARÇAIS Pierre-Antoine (pouvoir à DE CHIARA Daniel)

ABSENTS : JOLY Laurent, DARDILHAC Chahinez, LENAERTS Alison(excusee)

Paola CAVAZZA a été élue secrétaire de séance par le Conseil municipal.

En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du Conseil Municipal, Brigitte PLACE, Secrétaire du Maire.

Délibération n°2024-009

Objet : DECISIONS BUDGETAIRES - Débat d'orientation budgétaire 2024

VU l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT qu'aux termes du texte susvisé, dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci ;

CONSIDÉRANT la réunion du conseil municipal pour le vote du budget prévue le 26 février 2024 ;

Après exposé et en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ ;**

PREND ACTE de la communication du rapport sur les orientations budgétaires 2024 tel qu'annexé.

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour 2024.

La secrétaire de séance,
Paola CAVAZZA

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.

La Maire,
Nadine JACQUIER



Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, la présente délibération peut faire l'objet, soit d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble, soit d'un recours gracieux exercé auprès de la commune. Dans ce dernier cas, l'exercice du recours gracieux auprès de la commune proroge le délai de recours contentieux d'un nouveau délai de deux mois à compter de la réponse de la commune sur le recours gracieux, que cette réponse soit expresse ou implicite (l'absence de réponse de la commune au terme d'un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet du recours contentieux)



Rapport d'Orientation Budgetaire 2024

Conseil Municipal

Séance du lundi 05 Février 2024

Accusé de réception en préfecture
074-217403054-20240205-2024-009-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

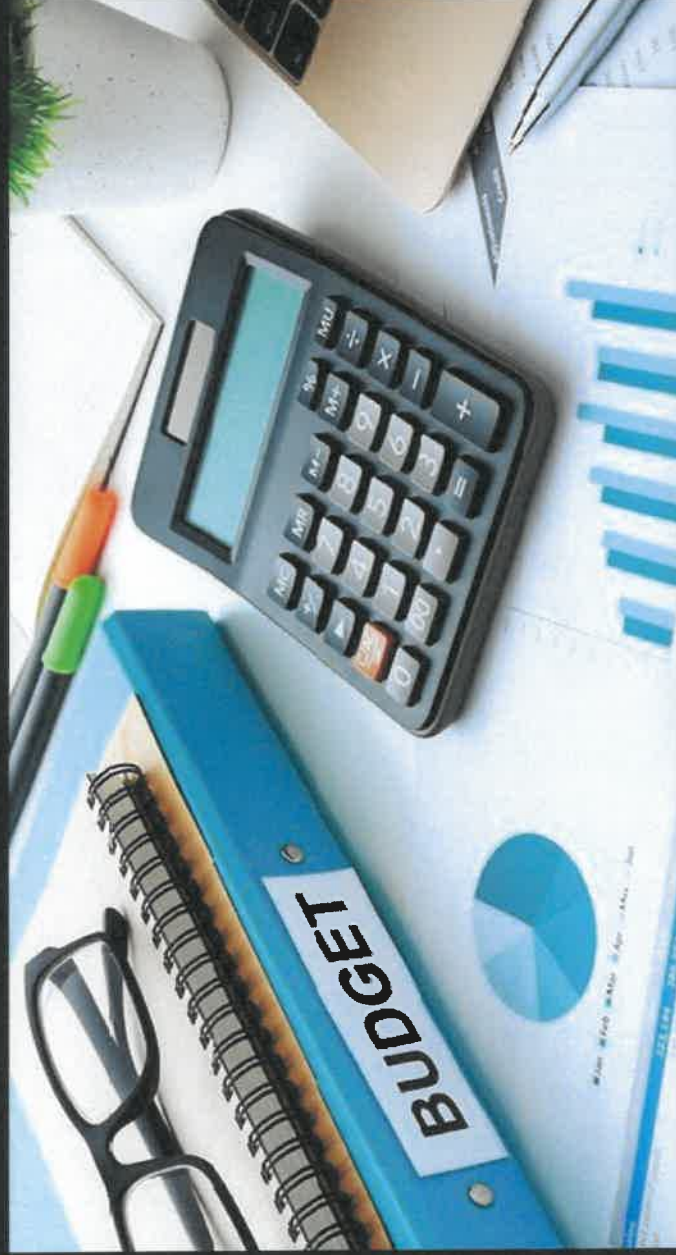
Introduction



- Obligations de transparence renforcée par la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)
Art. L2312-1, modifié par la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 (art. 107)
- Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) du 22 janvier 2018 pose de nouvelles règles
Art. 13 de la LPFP

Plan

- Données Économiques
- Budget Principal 2023
 - Résultats provisoires
 - Résultats des dépenses & recettes
- Budget Principal 2024
 - Dépenses de fonctionnement
 - Dépenses de personnel
 - Recettes
 - Fiscalité
 - Dépenses d'investissement
- Situation financière de la collectivité
 - Evolution de la dette
 - Epargne nette
 - Capacité de désendettement



Données Économiques

Zone européenne + France

- Déficit public 2023 prévu 4,9 %
- Croissance du PIB attendu pour 2024 = + 1,4 %
- Inflation = 2,7 % pour 2024
- Revalorisation des bases de fiscalité locale de 3,9 %
- Montant du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) stable

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Les résultats provisoires 2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	14 895 693,03	2 804 565,90	17 700 258,93
Dépenses	14 050 772,60	3 210 846,54	17 261 569,14
RESULTATS 2023	844 920,43	- 406 280,64	438 639,79
REPORTS 2022	2 231 264,14	3 447 036,50	5 678 300,64
EXCEDENT GLOBAL	3 076 184,57	3 040 755,86	6 116 940,43
RAR DEPENSES 2023		1 754 114,61	1 754 114,61
RAR RECETTES 2023		293 234,42	293 234,42
RESULTAT CUMULE	3 076 184,57	1 579 875,67	4 656 060,24

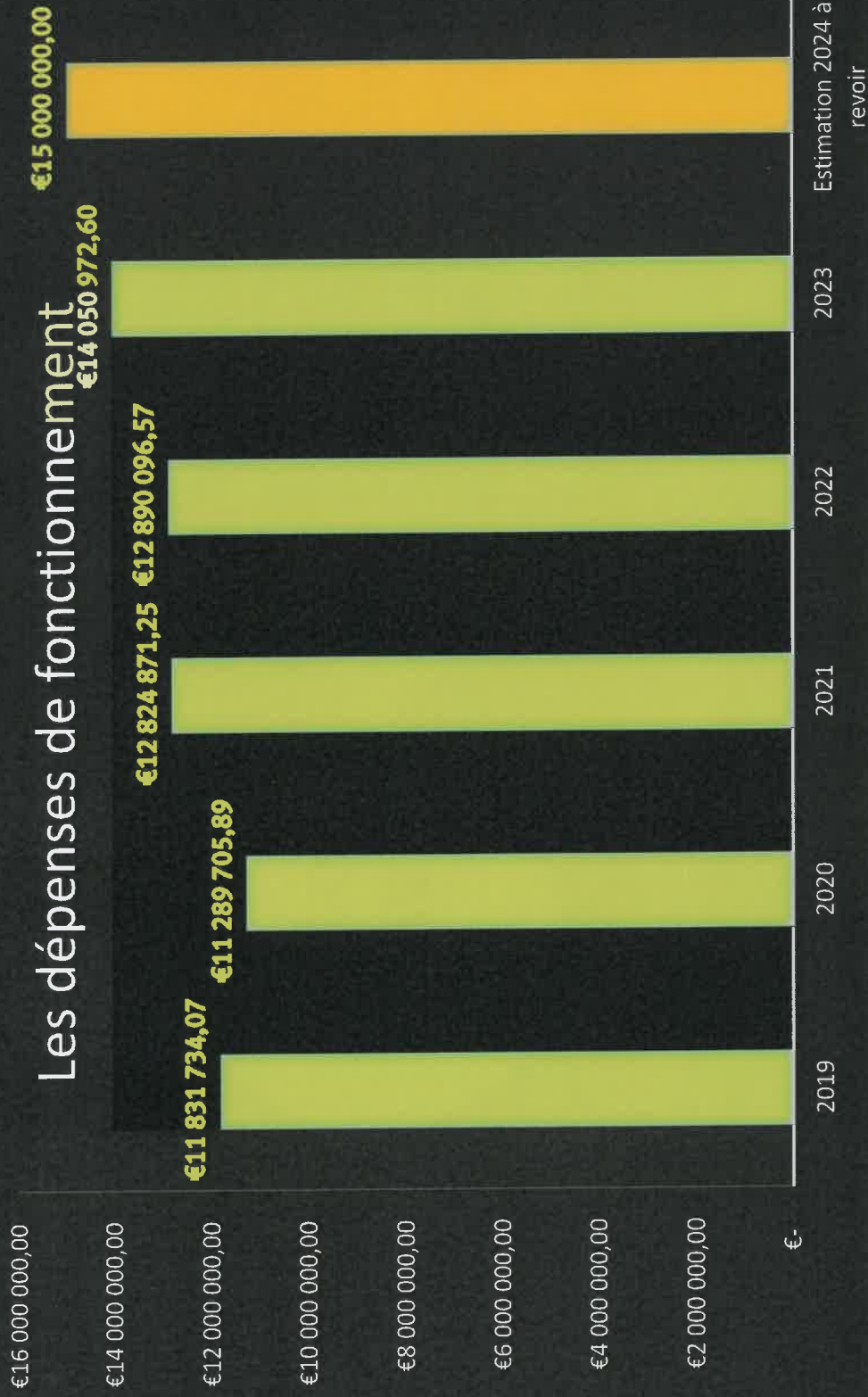
Résultat cumulé de clôture de l'exercice 2023 = 4 656 060,24 €

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Les résultats des dépenses & recettes

CHA P	LIBELLE	2019		2020		2021		2022		2023	
		REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	REALISE	REALISE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 655 975,01	3 179 426,51	3 866 323,69	3 809 857,04	4 392 033,66					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	6 486 489,39	6 600 208,11	6 841 740,05	7 577 552,50	8 018 486,00					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 667,65	70 265,28	68 994,82	61 303,03	90 854,28					
022	DEPENSES IMPREVUES										
023	VIREMENT A LA SECTION D INVEST										
	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT										
042	ENTRE SECTIONS	892 928,09	725 928,84	1 429 183,20	777 052,64	947 250,50					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	450 712,99	481 828,07	418 670,49	480 749,57	439 807,15					
66	CHARGES FINANCIERES	283 465,33	206 039,44	188 158,89	170 405,26	152 915,32					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	56 495,61	26 009,64	11 800,11	13 182,25	9 425,69					
	TOTAL DEPENSES	11 831 734,07	11 289 705,89	12 824 871,25	12 890 102,29	14 050 772,60					
002	RESULTAT REPORTE DE FONCT	546 941,97	250 000,00	374 358,19	1 000 000,00	2 231 264,14					
013	ATTENUATION DE CHARGES	227 438,60	352 630,83	389 994,15	273 051,04	200 580,20					
042	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT			1 812,00	14 994,00	24 562,63					
	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE										
70	ET VENTES DIVERSES	795 462,15	628 305,19	737 552,59	773 086,28	810 560,80					
73	IMPOTS ET TAXES	8 385 462,15	8 334 743,02	8 694 061,27	8 914 563,55	9 231 497,79					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 469 539,52	3 577 746,22	3 451 334,08	3 549 894,72	4 072 561,26					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	536 182,18	323 138,09	307 938,06	307 572,34	311 393,91					
76	PRODUITS FINANCIERS	2 482,06	18,38	2 035,11	2 403,68	4 311,95					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	922 387,54	197 482,35	1 189 600,91	285 800,82	240 224,46					
	TOTAL RECETTES	14 885 896,17	13 664 064,08	15 148 686,36	15 121 366,43	17 126 957,14					

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Les dépenses de personnel

POURQUOI ?

- 5 points majorés au 1/01/2024 pour tous les agents
- Indemnité de résidence de 3% sur le traitement de base
- Attribution de la prime de vie chère

2024

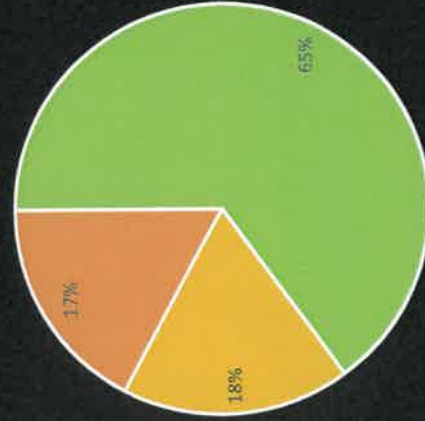
8 221 K€

2023

8 018 K€

Les dépenses de personnel

Structure des effectifs au 31 décembre 2023

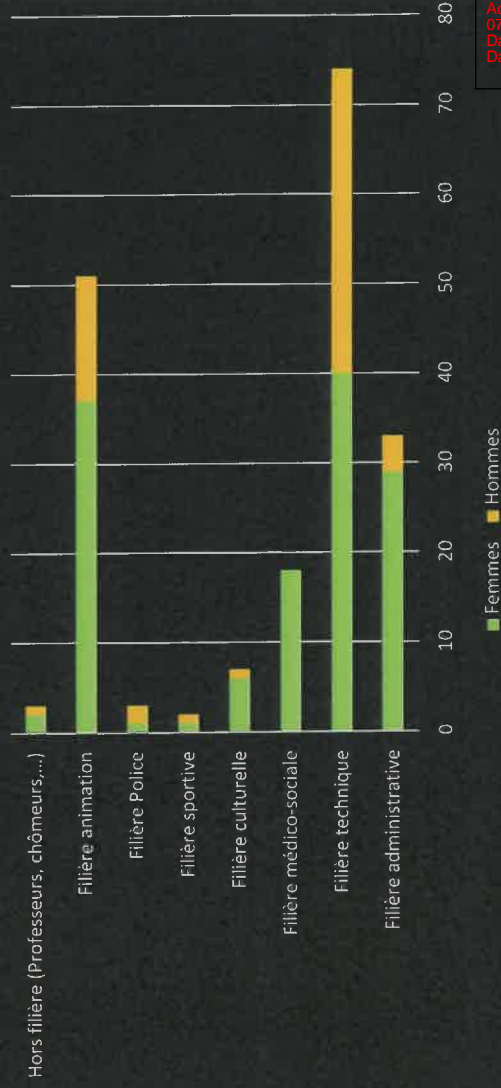


■ titulaires et stagiaires

■ remplacement et vacance temporaire

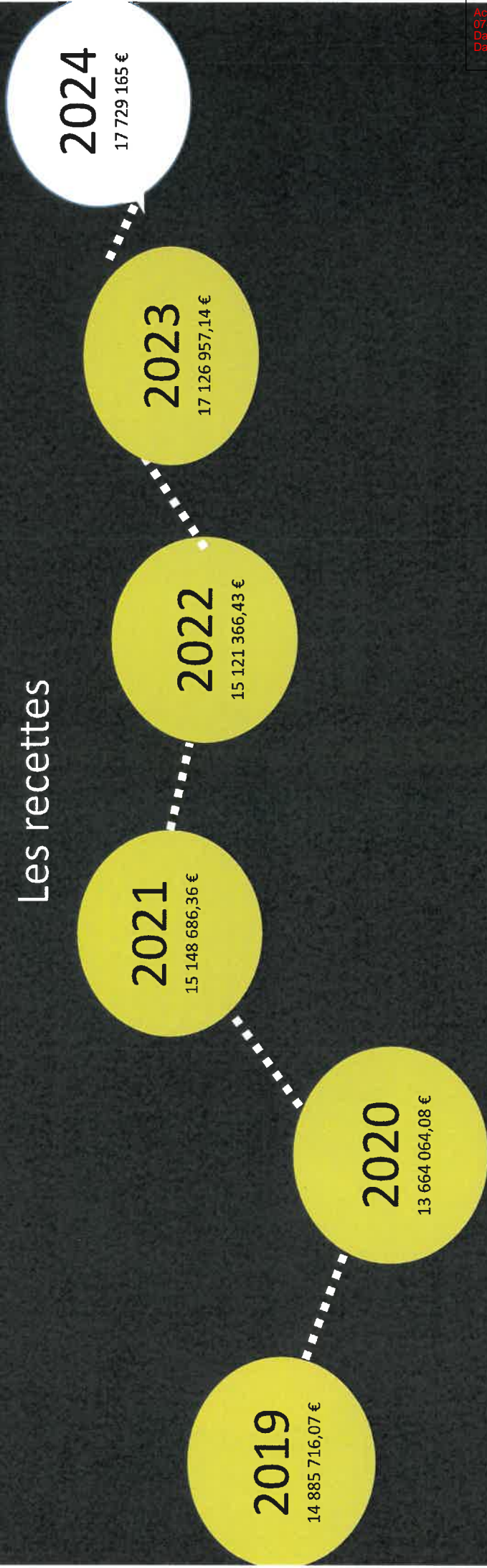
■ chômeur, professeur, contrat accroissement temporaire, contrat de projet, apprentis, ...

Répartition par sexe et par filière au 31 décembre 2023



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Les recettes



Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) = estimée à 66 000 €
Allocation de compensation financière genevoise = estimée à 2 500 K€

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

- Attribution des compensations – *mutualisation des services communs*

FPIC 2023	SERVICES COMMUNS 2023				TRANSFERTS DE COMPETENCES			
	Recherche de fonds externes	Urbanisme	Entretien poteaux incendie	SIG	Maison de l'Habitat	Transfert des ZAE (2018)	Transfert Schéma directeur de randonnée	Transfert enseignement musical 2020
- 80 057,00 €	- 3 953,49 €	11 976,01 €	12 732,26 €	- 6 913,63 €	35 450,00 €	36 533,00 €	2 319,50 €	- 48 817,78 €

AC issues de la fusion en communauté d'Agglo en 2008	FPIC 2023	Services communs 2023	Transferts de compétences	Total net des AC 2023
2 208 074,00 €	- 80 057,00 €	71 025,39 €	- 14 604,28 €	2 042 387,33 €

Attribution de compensation ZAE INVESTISSEMENT 2022	
commune	Montant 2022
Ville-la-Grand	- 152 786 €

AC 2024
2 042 K€

AC 2024
d'investissement
au titre transfert
ZAE
- 152 786€

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

La fiscalité

TAXE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Habitation	2 517 091,00	2 529 576,00	275 332,00	297 232,00	400 380,00	450 000,00
Foncier bâti	2 952 580,00	3 036 762,00	5 138 208,00	5 336 821,00	5 729 951,00	6 085 907,00
Foncier non bâti	8 502,00	8 529,00	8 383,00	9 325,00	9 986,00	10 000,00
TOTAL	5 478 173,00	5 574 867,00	5 421 923,00	5 643 378,00	6 140 317,00	6 545 907,00

A partir de 2021 majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
Estimation du produit attendu pour 2024 = **6 545 907,00 €**
Augmentation des bases de **3,9 %**

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Les dépenses en investissement



Principaux projets 2024

- Ecole de Cornières
- Projet alimentation
- Projet CTM
- Rénovation énergétique du patrimoine
- Schéma cyclable
- PASO PN 49

Situation financière de la collectivité

Evolution de la dette



Situation financière de la collectivité



Accusé de réception en préfecture
074-217403054-20240205-2024-09-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 09/02/2024

Conclusion

Les orientations pour 2024

- Maintien des finances à l'équilibre par la maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes
- Rigueur et contrôle des dépenses engagées seulement si elles sont nécessaires, au service de l'intérêt général
- Mise en concurrence systématique par des marchés publics
- Suivi responsable d'un Plan Pluriannuel d'investissement
- Transparence de l'action municipale

Le calendrier budgétaire

- **5 février:** Débat d'Orientation Budgétaire
- **13 février:** commission finances
- **26 février :** vote Compte administratif 2023 et du Budget Primitif 2024